Mât cylindriques

Design iGuzzini **iGuzzini**

Dernière mise à jour des informations: Avril 2025

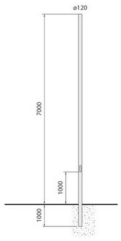

Référence accessoire
1287: Poteau cylindrique enterré - H totale 8000mm - H hors sol 7000mm - diamètre du poteau Ø120mm

Description technique
Mât cylindrique réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture en poudre texturée. Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le zingage prévoit une phase d'agitation afin d'éviter l'accumulation de sels de zinc à l'intérieur. Le mât est formé d'un unique tube soudé, il est en acier EN 10025-S355JR (ex Fe 510 UNI 7070), d'un diamètre de 121 mm, d'une épaisseur de 4 mm et d'une longueur de 8000 mm. L'ouverture pour la porte de visite mesure 310x95 mm, et se trouve à une hauteur de 1000 mm du sol, pour le montage du bornier à deux fusibles (réf. 1863). La porte de visite est affleurante, en fonte d'aluminium; et se trouve au niveau du côté perpendiculaire à la route ; elle est fournie avec sa clé triangulaire grande (9 mm côté clé) pour porte (réf. 0246). La fermeture est garantie par un joint étanche anti-vieillissement qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. La porte est montée au moyen d'une contre-plaque, fixée à l'intérieur du mât par soudure à points. À l'intérieur du mât se trouve un crochet métallique, pour soutenir le bornier. Il est réalisé en rond d'acier, de diamètre 4 mm, replié deux fois, de dimensions 40x26 mm, soudé à une hauteur d'environ 1310 mm du sol. Le mât présente 4 orifices passants de diamètre 15 mm, situés à 5100 mm, 5700 mm, 6300 mm et 6670 mm de hauteur du sol, pour la fixation des corps éclairants. À l'extrémité supérieure du mât, un bouchon de fermeture en matière plastique est installé. Le mât résiste à la poussée dynamique du vent en zone 7 d'installation et catégorie de site III, conformément aux normes en vigueur mentionnées dans le décret ministériel du 16/01/96.

Installation
À enterrer sur une hauteur de 800 mm.

Coloris	**Poids (Kg)**
Gris (15)	96.8

Câblage
L'ouverture d'inspection est positionnée à une distance de 1000 mm du sol, ses dimensions sont de 310x95 mm. La porte d'inspection est en fonte d'aluminium et est affleurante, au niveau du côté perpendiculaire à la route. Elle présente un joint garantissant un iP44, se ferme avec une clé triangulaire de grande taille (9 mm côté clé) Le câble d'alimentation entre par une ouverture de 150x50 mm sur le mât, à une distance de 500 mm de la base. Le branchement de mise à la terre s'effectue au moyen d'un insert en acier tropicalisé, fixé au niveau de l'ouverture dans la zone intérieure du mât. La section maximale du câble de terre doit être de 16 mm².

Conforme à la norme EN60598-1 et à la règlementation en vigueur (o 'à la règlementation relative')

CE